

Strasbourg, 29 septembre 2023

T-PD-BUR(2023)59RAPAbrFR

**BUREAU DU BUREAU DU BUREAU CONSULTATIF DE LA CONVENTION
POUR LA PROTECTION DES PERSONNES À L'ÉGARD DU
TRAITEMENT AUTOMATISÉ DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL**

(Convention 108)

59^{ème} réunion

Paris, 27 – 29 septembre 2023

RAPPORT ABRÉGÉ

www.coe.int/dataprotection

- Point 1 **Ouverture de la réunion / Communication de la Présidente**
Le Bureau a pris note des informations communiquées par la Présidente.
- Point 2 **Adoption de l'ordre du jour**
Le Bureau a adopté l'ordre du jour.
- Point 3 **Communication du Secrétariat**
Le Bureau a pris note des informations communiquées par le secrétariat.
- Point 4 **Convention 108+, état des lieux**
Le Bureau a pris note des informations fournies par le secrétariat sur les signatures et ratifications du Protocole amendant la Convention 108 (STCE n° 223, ci-après Convention 108+) : 45 signatures dont 28 ratifications. En 2023, l'Islande, la France, l'Argentine, le Liechtenstein, la Slovaquie, la Slovénie, la Bosnie Herzégovine et la Suisse ont ratifié le Protocole d'amendement STCE No. 223 et le Cap Vert l'a signé. Le Bureau a décidé d'organiser un autre tour de table à la prochaine plénière, en novembre 2023.
- En ce qui concerne le Costa Rica, le Bureau a pris note des informations fournies par le secrétariat sur l'état d'avancement de la procédure au Costa Rica.
- Point 5 **Clauses contractuelles types pour le transfert de données à caractère personnel**
Le Bureau a pris note des informations fournies par la rapporteure et le secrétariat sur le projet de deuxième module des CCT traitant du transfert de données personnelles de responsables de traitement à sous-traitants, a procédé à un échange de vues, est convenu de modifier le texte et a chargé le secrétariat, avec la rapporteure, de recueillir des commentaires écrits sur le texte amendé pour discussion à la réunion plénière du T-PD de novembre.
- Point 6 **Interprétation de l'article 11 de la Convention 108 modernisée**
Le Bureau a pris note des informations communiquées par le rapporteur et le secrétariat, et a procédé à un échange de vues sur le projet de Ligne directrices et a chargé le secrétariat, avec le rapporteur et le groupe de travail de modifier le texte en conséquence pour discussion à la réunion plénière du T-PD de novembre.
- Point 7 **Protection des données, y compris biométriques, dans le cadre du vote et des élections**
Le Bureau a pris note des informations fournies par le secrétariat, a procédé à un échange de vues et a chargé le secrétariat, assisté de l'expert, de modifier le texte en conséquence et de recueillir des commentaires écrits sur le texte amendé pour discussion à la réunion plénière du T-PD de novembre.
- Point 8 **Programme de travail 2022-2025**
Le Bureau a pris note des informations fournies par le secrétariat, a procédé à un échange de vues et a décidé de proposer au T-PD de commencer à travailler sur la protection des données dans le contexte des neurosciences.
- Point 9 **Coopération avec d'autres organes et entités du Conseil de l'Europe**
Le Bureau a pris note des informations fournies par le secrétariat et les membres du Bureau, a procédé à un échange de vues sur le projet de travail de la Convention Cadre sur l'intelligence artificielle et a décidé d'adresser une lettre au Président du CAI présentant la position du Bureau sur le projet de travail en cours.
- Point 10 **Principaux développements et activités dans le domaine de la protection des données**
Le Bureau a pris notes des informations fournies par les membres du Bureau et le secrétariat.

- Point 11 **Commissaire à la Protection des Données du Conseil de l'Europe**
Le Bureau a pris note des informations fournies par le Commissaire à la Protection des données notamment concernant sa dernière visite au Conseil de l'Europe.
- Point 12 **Prochaines réunions**
Le Bureau a pris note des dates des prochaines réunions plénières les 15-17 novembre 2023 (45^e), 5-7 juin 2024 (46^e) et 4-6 novembre 2024 (47^e), ainsi que des prochaines réunions du Bureau les 13-14 décembre 2023, 13-15 mars 2024 (dates à confirmer) (61^e), 11-13 septembre 2024 (62^e).
- Point 13 **Prix Stefano Rodotà**
Le Bureau prend note des informations fournies par le secrétariat au sujet du concours pour 2024.
- Point 14 **Questions diverses**

ANNEXE I

ORDRE DU JOUR ANNOTÉ

	1. Ouverture de la réunion
	Communication de la Présidente
T-PD(2023)44RapAbr <i>Pro memoria</i>	Rapport abrégé de la 44 ^{ème} Réunion plénière (14-16 juin 2023)
T-PD(2023)58RapAbr <i>Pro memoria</i>	Rapport abrégé de la 58 ^{ème} Réunion du Bureau (22-24 mars 2023)
T-PD(2021)WP2022-2025 <i>Pro memoria</i>	Programme de travail du Comité 2022-2025
TPD43(2022)7 <i>Pro memoria</i>	Règlement intérieur
	2. Adoption de l'ordre du jour
	3. Communication du Secrétariat
	4. Convention 108+ état des signatures et ratifications
	Information du Secrétariat <u>Action requise</u> : le Bureau prendra note des informations fournies par le Secrétariat
- Texte consolidé la Convention 108 modernisée - Rapport explicatif de la Convention 108 modernisée - Protocole d'amendement	• Protocole STCE n° 223 : état des signatures et ratifications • Convention STE n° 108 : état des signatures et ratifications
T-PD(2020)08rev Rapport d'expert	Costa Rica – Informations du Secrétariat <u>Action requise</u> : Le Bureau prendra note des informations fournies, tiendra un échange de vues sur les derniers développements et décidera de la suite à donner.
	5. Clauses contractuelles types pour le transfert de données caractère personnel
Clauses Contractuelles Types (Module 2)	Présentation par la Rapporteuse et le Secrétariat
Clauses Contractuelles Types (Module 1)	<u>Action requise</u> : le Bureau prendra note des informations fournies, tiendra un échange de vues en vue et décidera de la suite à donner.
EU Standard Contractual Clauses	

	6. Interprétation des dispositions de l'Article 11 de la Convention 108 modernisée
T-PD(2021)7rev2	Informations du Secrétariat <u>Action requise</u> : le Bureau prendra note des informations fournies par le secrétariat, tiendra un échange de vues et décidera de la suite à donner.
	7. Protection des données, y compris biométriques, dans le cadre du vote et des élections
T-PD(2023)2rev1 (seulement en anglais) Rapport d'expert (seulement en anglais)	Présentation par Secrétariat <u>Action requise</u> : le Bureau prendra note des informations fournies, tiendra un échange de vues sur le projet de document et décidera de la suite à donner.
	8. Programme de travail 2022-2025
T-PD(2012)WP 2022-2025 <i>Pro memoria</i>	<u>Action requise</u> : le Bureau tiendra un échange de vues sur l'état de la mise en œuvre du programme de travail et décidera de la suite à donner.
	9. Coopération avec d'autres instances du Conseil de l'Europe
CAI: projet-de-travail-consolidé-de-convention-cadre	<u>Action requise</u> : le Bureau prendra note des informations fournies par les membres du Bureau et le Secrétariat concernant le dernier projet de document.
	10. Développements majeurs dans le domaine de la protection des données
	<u>Action requise</u> : le Bureau prendra note des informations fournies par les membres du Bureau et le Secrétariat
	11. Commissaire à la protection des données
Rapport d'activités du Commissaire 2020-2022 Résolution du CM instituant le nouveau Règlement de protection des données du Conseil de l'Europe	<u>Action requise</u> : le Bureau prendra note des informations fournies par le Commissaire.

	12. Prochaines réunions
	<u>Réunions plénières:</u> 45^{ème} Réunion Plénière : 15-17 novembre 2023 (Strasbourg) 46^{ème} Réunion Plénière : 5-7 juin 2024 (Strasbourg) 47^{ème} Réunion Plénière : 4-6 novembre 2024 (Strasbourg) <u>Bureau :</u> 60^{ème} Bureau : 13-14 décembre 2023 61^{ème} Bureau : 13-15 mars 2024 Paris (TBC) 62^{ème} Bureau : 11-13 septembre 2024 (Paris) <u>Action requise :</u> le Bureau prendra note des informations fournies par le Secrétariat.
	13. Prix Stefano Rodotà
	<u>Action requise :</u> le Bureau prendra note des informations fournies par le Secrétariat concernant l'édition 2024
	14. Questions diverses
	<u>Action requise :</u> le Bureau prendra note des informations fournies par les membres du Bureau et le Secrétariat

ANNEXE II

LIST OF PARTICIPANTS / LISTE DES PARTICIPANTS

BUREAU MEMBERS / MEMBRES DU BUREAU

Elsa Mein, Chair/Présidente

Caroline Gloor Scheidegger, first Vice-Chair / première Vice-présidente

Awa Ndiaye, second Vice-Chair / seconde Vice-présidente

Roxana Legezynska, Bureau member / membre du Bureau

Pablo Manuel Mateos Gascueña, Bureau member / membre du Bureau

Anamarija Mladinić, Bureau member / membre du Bureau

Gonzalo Sosa Barreto, Bureau member / membre du Bureau

Alessandra Pierucci, Former T-PD Chair / Ancien Président du T-PD

COMMITTEE MEMBERS AND DELEGATIONS / MEMBRES DU COMITÉ ET DÉLÉGATIONS

BULGARIA / BULGARIE

Kristina Radkova – Staneva, Commission for Personal Data Protection (CPDP)

FRANCE

Najma Bichara, Commission Nationale Informatique et Liberté (CNIL)

GERMANY / ALLEMAGNE

Stefan Niederer, Office of the Federal Commissioner for Data Protection and Freedom of Information

UNITED KINGDOM / ROYAUME UNI

Blandine Cassou-Mounat, Information Commissioner's Office (ICO)

OBSERVERS AND PARTICIPANTS / OBSERVATEURS ET PARTICIPANTS

Council of Europe data protection Commissioner / Commissaire à la protection des données du Conseil de l'Europe

Jean-Philippe Walter, Commissioner / Commissaire

DG Justice and Consumers, European Commission, EU, Unit 1 / DG justice et Consommateurs, Commission Européenne, UE, Unité 1

Alisa Vekeman

European Data Protection Supervisor / Contrôleur européen de la protection des données - EDPS

Claire-Agnès Margnier

**COUNCIL OF EUROPE BODIES AND SECRETARIAT /
ORGANES ET SECRETARIAT DU CONSEIL DE L'EUROPE**

Data Protection Unit / Unité de la protection des données

Isabelle Servoz-Gallucci, Secretary of the Committee / Secrétaire du Comité
Péter Kimpian, Programme Advisor / Conseiller de programme

Interpreters / Interprètes

Abigail Mccomish
Léa Ouedraogo